



*Syndicat des Lycées et Collèges*  
***Cgt – FORCE OUVRIERE***  
***de Loire-Atlantique***

2, place de la Gare de l'Etat - 44200 Nantes

Mail : [folc44@gmail.com](mailto:folc44@gmail.com) Site : [www.snfolc44.fr](http://www.snfolc44.fr)



### Compte rendu du Csa D du 3 juillet

- Les derniers arbitrages seront pris fin août en ce qui concerne les moyens, les classes ou les postes d'AED. Le DASEN attend les effectifs réels pour pouvoir trancher au cas par cas en fonction des priorités et des besoins de chaque établissement.
- La rectrice ne souhaite pas revenir sur une décision de CA donc la situation reste bloquée à Aristide Briant. Le DASEN comprend malgré tout le besoin de l'ouverture de l'internat le dimanche. Il pense pouvoir trouver une solution à moyens constants si la décision change en interne.
- La situation à Paul Langevin sera prise en compte fin août de façon prioritaire mais les questions précises sont restées sans réponses. Les revendications ont été néanmoins clairement exposées.
- Le critère des élèves transportés est important pour l'attribution des AED et pour les établissements qui réclament des attributions supplémentaires, les décisions seront prises fin août également.
- Pour le collège de Guéméné, la décision sera prise fin août en fonction des effectifs réels mais les revendications portées lors de l'audience ont été entendues.

En résumé le DASEN joue la montre ! Continuons à nous mobiliser et allons chercher les revendications.